



# les Echos de Vémars

Bulletin Municipal d'information

N° 31 - octobre 2011

La rentrée 2011 c'est d'abord la rentrée scolaire. Les effectifs ont cette année évolué avec 101 enfants scolarisés à l'école maternelle et 145 en école élémentaire. Je profite de cette rentrée pour saluer l'arrivée des nouveaux enseignants :

Mademoiselle GENRE pour le CM1, Melle GAUTIER pour CP/CE1 et Mme DALBABANIAN pour la moyenne section en maternelle.

Au sujet de notre école, je vous rappelle **l'interdiction de stationnement devant le groupe scolaire** : le danger est réel. Nous pouvons par exemple laisser la voiture au parking en face du casino, ou simplement venir à pied. L'objectif est d'assurer le plus de sécurité possible pour nos enfants. Beaucoup de parents ont pris conscience du danger et je les en remercie. Malheureusement certains ont encore du mal à respecter les règles élémentaires du Code de la Route en matière de sécurité. C'est pour cette raison que j'ai demandé à



## Le mot du maire

la Police Municipale et à la Gendarmerie de verbaliser les personnes réfractaires à ces quelques règles. En outre, des pan-

neaux d'interdiction de stationnement ont été posés devant le portail de l'école maternelle.

La municipalité a, durant l'été, lancé les consultations pour la réalisation d'une bibliothèque ainsi que d'ateliers techniques. Un architecte est actuellement au travail et ces deux nouveaux équipements devraient voir le jour pour la fin d'année prochaine.

Parallèlement, la future salle des séminaires / fêtes / mariages ainsi que la crèche sont en cours de construction. Début d'année 2012, la salle des fêtes pourra accueillir nos associations le soir mais aussi les administrés lors de fêtes ou de mariages le week-end.

En ce qui concerne la crèche : la municipalité a retenu le prestataire. Elle devrait donc ouvrir au début du printemps 2012.

Bonne rentrée à tous.

**Le Maire, Frédéric DIDIER**

### Permanence du Maire

Nous vous rappelons que le Maire, Frédéric DIDIER, reçoit sur rendez-vous.  
Prendre contact auprès du secrétariat du Maire (tél. : 01 34 68 33 40).

### Nouveaux horaires de la Mairie

Lundi, Mardi, Mercredi 8h30 - 12h / 15h - 18h, Jeudi 8h30 - 12h / 15h - 19h, Samedi 9h - 12h.

La Mairie est fermée le 4<sup>ème</sup> Samedi de chaque mois.

### Nouveaux horaires de la poste

Lundi, Mardi, Vendredi 15h - 18h, Mercredi 8h30 - 12h / 15h - 18h, Jeudi 15h - 19h, Samedi 9h - 12h.

La Poste est fermée le 4<sup>ème</sup> Samedi de chaque mois. Tél : 01.34.68.33.79.

### Horaires de la bibliothèque

Mercredi 15h - 17h45, Samedi 10h - 11h45. La bibliothèque est fermée le 4<sup>ème</sup> Samedi de chaque mois.

**Pages 1**

Le mot du maire

**Pages 2 à 5**

Informations Communales

**Pages 6 à 7**

Vie en Société

**Pages 8 à 10**

Vie associative

**Page 11**

Histoire

**Page 12**

État civil

**Complexe sportif : OUVERTURE EXCEPTIONNELLE**

Suite aux dégâts constatés sur la toiture de notre complexe sportif, en mars 2010 et après avis d'expert, nous sommes dans l'obligation d'effectuer des travaux durant l'année 2012.

Afin de ne pas trop pénaliser les différentes activités sportives, le complexe sportif sera fermé à partir du 31 mai 2012 et ce jusqu'au 31 août 2012 inclus.

En contrepartie le complexe restera ouvert exceptionnellement durant une des deux périodes de vacances scolaires de 2012. Les dates exactes vous seront communiquées en début d'année prochaine.

**Police Intercommunale : 0800.88.81.23. (appel gratuit)**

**Cartes d'électeurs**

De nouvelles cartes électorales vous seront adressées en 2012. Le service « Elections » prépare la refonte des listes électorales, il est donc nécessaire de connaître avant le 31 décembre 2011, les modifications à apporter sur votre carte d'électeur.

Quelques exemples de modifications à signaler :

- ⊗ Toute erreur ou changement concernant votre état civil,
- ⊗ Toute erreur concernant votre adresse,
- ⊗ Votre changement d'adresse à l'intérieur de la Commune,
- ⊗ Votre départ de la Commune (ou celui de vos enfants, par exemple).

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale et jouissez de vos droits civiques, vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour signaler toute modification.

Veuillez vous rendre en Mairie muni(e) d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes Vémaroises et Vémarois qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2012 doivent prendre contact avec le service « Elections » avant le 31 décembre 2011.

Pour tous renseignements, contactez le service des Elections au 01 34 68 33 40

**Emballages recyclables**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011, vous pouvez jeter vos journaux, magazines et prospectus dans le bac réservé aux emballages recyclables (conteneur à couvercle jaune).

**Emcombrants**

Passage le 4<sup>ème</sup> Jeudi du mois. A ne sortir que la veille au soir.

**Les déchets dangereux**

Huiles de vidange, ou friture, batteries, piles, peintures, colorants, laques, vernis, colles, produits d'entretien... à déposer au véhicule Ecobus chaque 3<sup>ème</sup> Jeudi du mois de 8h à 12h sur le parking à côté de la pharmacie.

**Noël 2011**

La municipalité invite tous les enfants du village et leurs familles à fêter Noël le samedi 10 décembre prochain, à 14h00 au complexe sportif. Plusieurs stands seront proposés : maquillage, atelier créatif, goûter... et photos avec le Père-Noël !

Un spectacle clôturera cette après-midi.



**Bibliothèque**

Afin de maintenir les horaires d'ouverture de notre bibliothèque, nous sommes à la recherche de bénévoles pour assurer nos permanences du Samedi matin. Aujourd'hui nous sommes 5 bénévoles qui essaient d'animer la bibliothèque de notre village. Si vous êtes attirés par la lecture et le contact, nous serions heureux de vous accueillir parmi nous.

Pour rappel, nos permanences du Samedi sont de 10h00 à 11h45. Si vous souhaitez nous rejoindre, il suffit de venir nous rencontrer soit le Samedi matin, soit le Mercredi de 15h00 à 17h45 à la bibliothèque située dans les locaux de la mairie.

**Catherine SCHMIDTGE**  
Secrétaire

## Centre de loisirs

### Mois de juillet :

Les enfants du centre de loisirs ont fait la connaissance d'un étrange personnage qui s'appelait Gaianos et qui souhaitait faire renaître le monde de Gaiane.

Afin d'aider les enfants à recréer ce monde magique, Gaianos fit d'abord appel à 4 chefs de peuple puis 5.

Les enfants ont été aidés par Feufolet le chef du peuple feu ; Calipso le chef du peuple de l'eau ; Mistralia la chef du peuple du vent ; Goulou le chef du peuple de la terre et pour finir Dame nature qui était celle qui réunissait tout le monde.

Epreuves et jeux ont rythmé ce mois de juillet. Les enfants ont aussi pu, lors de sorties, se retrouver à Ludiboo ou encore à la piscine.

Nous avons dormi une nuit au centre, et investi des cabanes réalisées auparavant. Nous avons également mangé dehors un repas réalisé par les enfants.

A la fin de ce mois nous avons invité les parents pour un apéritif durant lequel les enfants ont pu faire revivre leur mois grâce à notre conte animé.

### Mois d'août :

C'est la très « Fameuse et Fabuleuse Ecole de Sorcellerie » qui a investi les locaux du centre de loisirs au mois d'août dernier dans le plus grand des secrets... Après avoir été reconnus par le « Chapeau Magique »,

les petits sorciers ont pu profiter de différents enseignements donnés par les Grandes Sorcières Elsa, Isabelle, Laura, Louise et Priscilla. Au programme : cours de potions, apprentissage de formules magiques, recherche d'ingrédients extraordinaires, entraînements et chorégraphies sur balais, connaissance des animaux magiques, télépathie, expériences incroyables... et magie en tous genres. Sans oublier quelques moments forts, comme la remise officielle des baguettes magiques, la « réunion annuelle des sorciers » (veillée et nuit sur place), les sorties (théâtre, plaine de jeux, visite de la cité des sciences) et le spectacle de « fin de cycle de sorcellerie » où tous les parents, sorciers ou non, ont pu assister aux tours de magie, illusions, théâtre d'ombres chinoises, chorale des petits sorciers et beaucoup d'autres surprises.



## Créneau municipal

Comme tous les ans, le complexe sportif a ouvert ses portes pour les vacances pour le « créneau municipal » de 19h00 à 21h00, du lundi au vendredi, avec une moyenne de 30 jeunes par jour, âgés, de 5 à 25 ans. En fin de semaine une soirée barbecue était organisée avec tous les jeunes dans une bonne ambiance.

Une belle réussite comme d'habitude.

Merci encore à Monsieur Maire et à l'ensemble des Conseillers Municipaux pour l'ouverture du complexe pendant les vacances.

Les jeunes Vémarois sont ravis de cette initiative à leur égard.



Nordine et Djillali

## Fête du Village

**E**n ce jour de fête les Indiens et les Cowboys avaient enterré la hache de guerre pour faire place à la fête. Chevauchée du bison sauvage, parcours en diligence, chasse au trésor, concours de pépites, exposition de peinture aux mille couleurs..., tout y était pour la plus grande joie des petits et des grands. La soirée fût tout aussi festive et animée grâce à la bonne humeur des Vémarois.

Un grand merci aux nombreux bénévoles, aux associations et au personnel du centre de loisirs, qui ont largement contribué au succès de cette journée.

C. BOUDET



## Remise des médailles sportives

**I**ls étaient encore nombreux cette année à être récompensés pour les efforts fournis tout au long de l'année. Cette médaille n'est pas seulement remise aux sportifs ayant accompli une performance, elle honore également celui ou celle, qui tout au long de l'année, fait preuve de persévérance dans la discipline qu'il pratique.

C. BOUDET



# Forum des Associations

La rentrée rime toujours avec activités extra-scolaires ou extra-professionnelles. Envie de faire du sport pour le plaisir ou pour décrocher des médailles, de laisser aller son imagination en pratiquant des activités artistiques, de manger bio, de faire du yoga rigolo... le choix ne manquait pas ce samedi 3 septembre. Les associations étaient au rendez-vous, comme chaque année pour satisfaire toutes vos envies.

C. BOUDET



## Conseil des sages

Bientôt trois ans que le Conseil des Sages a été constitué.

Il arrive à mi-parcours du mandat qui lui a été fixé par le Conseil Municipal.

Plein d'enthousiasme, ses membres s'étaient mis à la disposition de celui-ci mais ont été finalement peu sollicités même s'ils ont été l'objet d'attentes de la part de nombreux administrés qui y voyaient, peut-être à tort, un moyen de faire passer des messages au Conseil Municipal.

Monsieur le Maire envisage, afin de lever tout équivoque sur ce que pourrait être la mission d'un Conseil des Sages, de modifier partiellement les règles initialement proposées tant sur le mode de désignation des membres que sur la vocation de ce Conseil.

Cela clarifiera certainement les positions de chacun et on ne pourra que s'en réjouir.

Les membres désignés ou confirmés seront alors plus que jamais à la disposition de l'ensemble de la population Vémaroise pour apporter leurs avis, leurs services et leur expérience de « sages » !

**Le Bureau  
Conseil des Sages**

## Sécurité routière, quand les Gendarmes vont à l'école !!

Durant toute l'année scolaire la Gendarmerie Nationale interviendra auprès de nos Jeunes Vémarois. L'idée : mieux appréhender les dangers de la route que l'on soit piéton, cycliste ou futur automobiliste. Cours pratiques et théoriques seront dispensés pendant 3 à 4 semaines en fonction des classes. A l'issue de ce programme, nos écoliers (CE2 et CM2) se verront remettre très officiellement le Permis Piétons.

C. BOUDET



## CAF 95 : Allocation Rentrée Scolaire

La période de la rentrée scolaire est un moment crucial pour les familles.

En 2010, la CAF du Val d'Oise a versé l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) à 50 466 familles pour un montant de 23 711 688 €.

Vous aussi, vous êtes peut-être concerné par l'ARS, alors n'hésitez pas à retourner le justificatif de situation (scolarité, apprentissage...) à la CAF pour les enfants âgés de 16 à 18 ans et à vous faire connaître de ses services si vous n'avez qu'un seul enfant à charge.

## AFAD (Aide Familiale A Domicile) IDF

La mission de l'AFAD IDF est d'aider les familles qui rencontrent de graves problèmes suite à la maternité, la maladie, sortie d'hôpital d'un enfant, convalescence d'une mère, maladie du père, handicap ou décès d'un membre de la famille...

La chartre de l'AFAD IDF repose sur les principes de respect des modes de vie et des convictions des usagers. Leurs interventions se font dans un climat de confiance fondé sur la discrétion.

Le service intervient avec des professionnels diplômés et qualifiés : technicien de l'intervention sociale et familiale, auxiliaire de vie sociale, en accomplissant des

tâches de la vie quotidienne, et un travail éducatif de soutien à la parentalité.

La prise en charge des heures de service est basée sur le montant du quotient familial établi par la CAF. La participation de la famille peut varier entre 0.30 € et 12.67 € de l'heure. Les interventions ont lieu en demi-journées ou en journées complètes.

Pour toute information, contacter le 01 39 91 48 15 - mail : [accueil@afad-idf.asso.fr](mailto:accueil@afad-idf.asso.fr)

Site internet : [afad-idf.asso.fr](http://afad-idf.asso.fr)

AFAD IDF département VAL D'OISE - 3 passage Paul Eluard - 95330 DOMONT

## PAM 95 « Pour Aider à la Mobilité »

Service public de transport collectif à la demande, de porte à porte, destiné aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées. Le PAM permet de se déplacer en Ile-de-France, pour des trajets réguliers (travail, loisirs, etc...) ou occasionnels (sorties culturelles, etc...). PAM 95 fonctionne tous les jours de l'année (sauf le 1er mai) de 6h à minuit.

Pour prétendre à ce service il faut justifier d'une invalidité supérieure ou égale à 80 % et être titulaire d'une carte d'invalidité ou avoir une carte de stationnement, pour personnes handicapées, délivrée par le ministère de la Défense ou, être bénéficiaire d'une carte de stationnement pour les personnes handicapées délivrée par la Préfecture ou encore, être bénéficiaire de l'APA (GIR 1 0 4). Pour tout renseignement : contactez le 0810 111 095 ou 01 77 02 20 20 tous les jours de 7h à 20 h.

## Croix Rouge Française

La Délégation Portes de France de la Croix Rouge Française située à Fosses et à Survilliers accueille les bénéficiaires, tous les mercredis de 14h à 18h, pour la distribution des colis alimentaires et vêtements et le samedi de 10h30 à 12h30 pour les vêtements exclusivement.

Une fois par mois, le dimanche de 12h à 17h, est organisée une rencontre pour les personnes seules et isolées. La première rencontre aura lieu le 13 novembre à

Survilliers dans les locaux de la Croix Rouge Française, à l'ancienne mairie, en face de la Poste.

Chaque participant apportera son repas (gâteaux, café, thé offert). Transport possible pour les personnes non véhiculées (covoiturage souhaité). Contacts : 06 30 27 52 50 - email [anniecroixrouge@hotmail.fr](mailto:anniecroixrouge@hotmail.fr) au plus tard le 08 novembre 2011.

**Annie SABATIE**  
Président de la Délégation Portes de France

# Devenez gendarmes adjoints volontaires

**Vous avez moins de 26 ans et vous êtes de bonne présentation.**

Vous pouvez devenir "l'équipier" des sous-officiers et les seconderez dans la plupart des missions de la gendarmerie (prévention de la délinquance, enquêtes judiciaires, interventions sur des accidents, assistance et secours.....).

Formation rémunérée de 13 semaines en école de Gendarmerie (cours militaire et professionnel).

Affectation au sein des unités suivantes en fonction des postes disponibles et de vos résultats lors de la formation en école : Gendarmerie Départementale, Maritime, de l'Air, des Transports Aériens, de l'Armement, la Garde Républicaine et la Gendarmerie Mobile (affectation au niveau national).

Épreuves de sélection : un test psychotechnique, un test de connaissances générales et un test de compréhension de textes.

Hébergement : Une chambre est mise à votre disposition gratuitement.

(salaire indicatif 821 euros net + allocation alimentation de 217 euros en moyenne + 75% de réduction sur le tarif SNCF + affiliation au régime de la sécurité sociale militaire).

CDD de 2 ans renouvelable une fois 3 ans (perspectives d'évolution en gendarmerie sur concours)

## CONDITIONS A REMPLIR :

ETRE DE NATIONALITE FRANCAISE

ET DE BONNE MORALITE

AVOIR EFFECTUE SA JAPD

(Journée d'Appel de la Préparation à la Défense)

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

EN COURS DE VALIDITE

AU MOINS 1,70 m POUR LES HOMMES

ET 1,60 m POUR LES FEMMES

AUCUN DIPLÔME EXIGE

## INFORMATIONS :

BRIGADE DE GENDARMERIE DE LOUVRES

02 ROUTE DE LA GRANGE AUX DIMES

95380 LOUVRES :

Votre référent :

Gendarme ROBERT : TPH : 01 30 29 39 70

## Pas à pas Les Randonnées Moussignoies

L'association de randonnée à Moussy-le-Neuf agréée par la Fédération Française de randonnée pédestre a repris ses activités fin septembre 2011.

Les sorties d'une durée, d'environ trois heures, sont organisées le dimanche matin, principalement.

Pour tout renseignement ou inscription contactez :

M. Yves SATTLER au 06 13 09 64 50.

**Yves SATTLER**  
Secrétaire/Trésorier

## 3<sup>ème</sup> Biennale du livre et du film de voyage à Marly-la-Ville

Roissy Porte de France vous invite à la troisième édition de la Biennale du Livre et du Film de Voyage à Marly-la-Ville. Le temps d'un week-end, venez à la rencontre d'auteurs, de voyageurs et d'aventuriers venus partager avec vous leurs histoires et leurs récits.

Salon du livre, expositions, projections... préparez votre carnet de route pour ce nouveau voyage qui aura lieu les 25, 26 et 27 novembre 2011 à l'Espace Culturel Lucien Jean à Marly-la-Ville (entrée libre).

# Football Club

**L**e Football Club VEMARS-STWITZ recommence une nouvelle saison.

Pour débiter les résultats de la saison dernière :

Dans l'ensemble nos jeunes se sont bien comportés, les débutants U6-U7-U8-U9 ont un bon niveau et brillent lors des plateaux.

Les poussins U10-U11 tiennent le haut du classement en remportant leur championnat.

Les benjamins U12-U13 ont également gagné leur championnat



Le tournoi de Roubaix s'est déroulé le 11/12/13 juin 2011.

Nous avons engagé plusieurs catégories : débutants (U7/U8/U9), poussins (U10/U11) et benjamins (U12/U13).



Les 2 équipes de débutants ont gagné le tournoi dans leurs catégories.

Les poussins ont imité les débutants en remportant le tournoi. Quant aux benjamins, ils terminent 8<sup>ème</sup> sur 15.

Le tournoi a duré 3 jours, sauf pour les débutants qui ne sont restés qu'une journée (mais très intensive par le nombre de matchs disputés). Pour les autres, deux nuits à l'hôtel ont été nécessaires.

Pour le déjeuner du midi au stade, des paniers repas agrémentés de frites, comme savent si bien les faire nos amis de Roubaix !

Le soir le club a offert à ses joueurs un repas à Mc Donald, et pour les plus grands, le dimanche, cinéma pour patienter pendant le match des poussins.

Lundi, après les merguez frites, nous avons pris la route du retour.

Voilà pour la saison 2010/2011 en espérant voir nos jeunes en tête du classement pour cette saison encore.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une bonne rentrée.

**OLIVIER AMSALEG**  
Président FC VEMARS ST WITZ

## Fleur de lotus

**YOGA DU RIRE - RIGOLOGIE**



**CLUB DE JEUX**

de 10h à 11h

**À VEMARS AU COMPLEXE SPORTIF**

**SALLE DE DANSE**



Tous les 2<sup>ème</sup> samedis de chaque mois

Consulter des vidéos sur le Blog :

[www.rire-et-relaxation.com](http://www.rire-et-relaxation.com)



# Centre équestre la Crinière

Si vous souhaitez faire du Poney ou du cheval, le centre équestre de la ferme de Choisy-aux-Bœufs à Vémars a repris ses activités début septembre. Néanmoins, Il vous est encore possible de prendre une licence à l'année. Tél. : 01 34 68 31 44

# LE VAL

C'est la rentrée pour les enfants mais aussi pour les grands. Aussi, comme chaque année le VAL vous invite à venir nombreux aux différentes activités qui vont clôturer l'année en beauté.

- LE 19 NOVEMBRE 2011 " LE REPAS FOLKLORIQUE"

A bientôt l'équipe du VAL

## Talents Vemarois



### Une fresque aux couleurs de Vémars

L'Atelier des Talents Vémarois s'est associé à la fête du village du 26 juin dernier. Certes, le thème « western » ne l'inspirait pas beaucoup, mais l'association a souhaité s'inscrire activement pour la deuxième année consécutive à cette manifestation locale, pleine de vie et de couleurs. En 2010, nous avons animé, avec la participation de la bibliothèque de Vémars, un atelier de l'art postal. Il s'agissait alors de réalisations individuelles, chaque enfant a ainsi pu créer une carte postale qu'il dédiait à son grand frère, sa tatie ou sa grand-mère....

Cette année, nous avons imaginé la création d'une fresque collective ouverte aux « petits » et aux « grands » sur un support de taille, puisque mesurant environ 1,30 m sur 2,70 m, avec pour thème « Ma vie - ma ville ». Près d'une centaine de scènes ont été peintes par des enfants, parfois en famille pour accompagner les plus jeunes, quelques adultes ont également joué le jeu.

Nous étions présents pour organiser la fresque, fournir les pinceaux et la peinture, préparer les palettes, changer, très souvent l'eau, et parfois aussi souffler des idées pour que le thème soit respecté et encourager les parents à prêter main forte aux petits.

Nous observions de loin la fresque prendre forme, écoutions les commentaires, parfois très passionnés, des parents qui

voulaient tellement que leur enfant réussisse. Gardien du temple, il nous a fallu aussi parfois être un peu directifs pour veiller aux débordements et éviter qu'on empiète sur les espaces peints par d'autres et pour le respect de ce travail collectif. Car l'association a souhaité offrir cette fresque, via une tombola, à l'un des « artistes ».

Finalement c'est une petite fille de 5 ans qui a emporté le tableau. « Je n'ai jamais rien gagné dans ma vie », a-t-elle confié, toute émue. Sa chambre, fraîchement refaite, prendra une allure de fête.

Elzbieta BLANC



L'Atelier des Talents Vémarois, ouvert tous les mercredis entre 20h et 22h30 en salle Cabuy, rue Pierre Curie, y compris durant les vacances scolaires, accueille les personnes souhaitant apprendre ou se perfectionner en dessin et en peinture. Techniques proposées : aquarelle, acrylique, pastel et les techniques mixtes. Cotisation annuelle : 50 €.

Contact : Françoise Vernade 01.34.68.37.83

ou Elzbieta Blanc : 06.75.56.89.40

Email : [elzbieta.przy@orange.fr](mailto:elzbieta.przy@orange.fr)

# Union Sportive Culturelle Vémaroise

**Nouveautés 2011-2012 !!!**  
**Cours de Claquettes et Atelier**  
 « Comédie Musicale »



Dans le dernier numéro des *échos de Vémars*, nous vous avons informés de l'ouverture de cours de danse classique et de modern jazz à la rentrée de septembre. Nous avons recruté un professeur qui nous a finalement « abandonné » au courant du mois d'août... Malheureusement, il était très difficile de trouver un nouveau professeur en dernière minute.

Dans le même temps, et en raison d'un déficit de créneaux horaires dans leurs installations sportives, l'école de danse de St Witz-Marly nous a contactés pour nous proposer son professeur de claquettes. C'est ainsi qu'après avoir rencontré le professeur et toujours soucieux de proposer de nouvelles activités aux Vémarois, nous avons franchi le pas et ouvert depuis la rentrée de septembre, des cours de **Claquettes Adultes** (mardi de 19h15 à 20h45 pour les débutants et un cours « avancé » de 20h45 à 21h15) ainsi qu'un **atelier « Comédie musicale »** les mercredis de 13h30 à 16h30 pour les jeunes de 10 ans et plus, et un cours pour les 7 à 10 ans proposé de 16h30 à 17h30.

Ces cours sont accessibles à tous (Adultes pour les claquettes et enfants pour l'atelier Comédie musicale) et des cours d'essai vous sont proposés.

L'Atelier Comédie Musicale, dès 10 ans et plus, s'articule autour d'une heure de chant, une heure de danse et une heure de cours de comédie.

Parallèlement, nous avons ajouté à notre programme un second cours de danse

classique adulte les mercredis soir de 19h30 à 21h00, en complément du cours déjà existant du lundi matin de 10h30 à 11h30 ; ces cours de danse classique adultes sont dirigés par **Isadora WOLFF**.

Mais revenons aux cours de claquettes et de comédies musicales ! Qui dit *nouvelle discipline*, dit *nouveau professeur* !

C'est **Jelly Germain NGONO** qui animera les cours tout au long de l'année.

**Jelly** a animé de nombreux ateliers de Claquettes la saison dernière pour l'école de Danse de St Witz et de Marly, où il a rencontré en vif succès.

Danseur de classe mondiale et danseur de jazz, Jelly est un spécialiste de claquettes traditionnelles américaines authentiques et de différents styles de danse jazz.

**Jelly** a commencé sa carrière en France, au *Conservatoire National des Arts et du Mime*, suivi par des études à l'*École du Cirque Carré Sylvia Montfort*. Il a officié un premier temps, au *Cabaret Trois Maillets* et à *la Nouvelle Eve*, et en 1991 a développé ses grandes compétences chorégraphiques avec le *Hollande show ballet* puis travaillé pour la première chaîne de télévision néerlandaise "*Veronica*".

En 1993, il a travaillé sur des projets dans les vidéos de publicité, telles que Coca Cola avec le groupe *Pandora's*, et a continué à développer ses compétences à travers des réalisations comme *it's always rythm* et créé une compagnie hollandaise. Il a également commencé sa carrière d'enseignant à l'Académie de danse d'Amsterdam et en 1994, a été nommé en tant que chorégraphe du Lido à Amsterdam. Il a travaillé avec succès avec Bruno Barry (chorégraphe du *Ballet national néerlandais*) et a également produit la comédie musicale « *M. Bojangles of Harlem* ».

Sa carrière solo a avancé de façon spectaculaire avec des rôles principaux dans des revues comme la tournée internationale de « *Riverdance* », « *Black and Blue* » à Broadway en 1996 et dans des spectacles de variétés, de retour en Europe, au *Sporting Club* de Monaco et au *Casino Rbul* à Nice. Ces spectacles ont permis à Jelly de se faire connaître et de se faire une réputation internationale en tant que soliste et créateur de chorégraphie de grande originalité pour le monde de la danse. Non seulement il a développé ses techniques de jeu, mais il a également démontré des compétences d'imagination en tant que leader en Espagne avec "*Show Time*", société d'artistes qui

représente un large éventail de styles de danses. Il a inventé la comédie musicale "*Harlem -Swing*" pour mettre en valeur les jeunes talents du futur. Jelly est le chorégraphe et leader de cette troupe de danse. Il utilise un mélange passionnant de styles polyvalent et complexe, passionnant et stimulant pour les artistes et le public confondus.

Nous souhaitons à Jelly une entière réussite et un réel succès !

**Fabrice CARLI, Président USCV**



## Infos... Infos... Union Sportive Culturelle Vémaroise

Les inscriptions dans les différents cours sont possibles même en cours d'année. Alors, si vous n'avez pas pu vous inscrire en septembre, n'hésitez pas, rejoignez nous !

**Après 4 années de Gestion, le bureau directeur de l'USCV ne briguera pas un nouveau mandat ; 3 postes : Président, Secrétaire et Trésorier seront à pourvoir.**

**Si « une aventure associative » vous tente, n'hésitez pas à vous manifester, le bureau actuel se fera un plaisir de vous accompagner dans ces nouvelles fonctions ! La pérennité de l'USCV en dépend...**

Contacts : [usc95@yahoo.fr](mailto:usc95@yahoo.fr)  
 06 87 26 85 98 M. CARLI



# Nos rues racontent...

## Rue de l'Orme du Geai

Les minéraux de notre terre, milieu dans lequel s'organise le monde vivant inerte ou animé constituent la nature au sein de laquelle, usant de ses cinq sens et de l'intelligence dont il est presque seul à disposer, l'homme s'est intégré de son mieux : vivre, survivre, se repérer, se souvenir...

Le nom des lieux-dits conserve la trace de cet effort d'intégration et de cohabitation avec les autres espèces animales. Tant qu'il existe, l'arbre isolé est le repère idéal qui singularise un point de vue, ou jalonne un itinéraire. Lorsqu'un nom de lieu associe des roches, des végétaux et des animaux, il caractérise un site : « La Haie aux Renards », « Le Clos aux Poules », « La Brèche aux Chats », « La Flache aux Oies », « Le Pré aux Connins » autant d'endroits où, sans doute, abondaient les renards, les poules, les chats, les oies ou les lapins de garenne...

Si le nom de l'animal est au singulier le toponyme évoque peut-être le souvenir d'un événement exceptionnel dont les détails sont maintenant inconnus : « L'Orme au Loup », « L'Orme à la Poule », « Les Vignes de la Grue », « L'Orme du Geai »...

A propos de l'Echelette et des Fourches nous avons parlé de la justice seigneuriale, de la sentence, du caractère exemplaire et dissuasif du châtement. Sous ce dernier aspect le jugement médiéval s'appliquait même symboliquement à des animaux. Les Archives de l'Oise racontent qu'en 1467 une truie ayant dévoré un bébé de quatre mois fut pendu à un arbre. En 1499 on a « pendu par potence » un taureau qui, « par furiosité, avoit occis un jeune homme ».

Nombreux sont les lieux-dits qui se font l'écho de tels châtements : « Le Loup Pendu », « Le Chien Pendu », « La vache Pendue », « Le Gibet à la Truie »...

Le fait divers peut-être évoqué par notre « Orme du Geai », s'il a existé, est à tout jamais perdu. Renonçons donc à toute explication honnête. Ce lieu-dit occupe une grande partie du haut plateau agricole qui, domi-

nant au sud le bourg de Vémars, s'étend jusqu'à la limite du département. Il est desservi par la route de Moussy qui prolonge la rue de l'Echelette.

La dénomination officielle de route ou chemin départemental numéro 9 de Mériel à Moussy-le-Neuf a fluctué au cours des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Cet itinéraire se poursuit en Seine-et-Marne où l'on dit « Chemin Départemental numéro 26 de Thieux à Vémars ». Dans son ensemble cet itinéraire débute donc à Thieux (S. et M.) sur le Chemin Départemental n° 9 de Paris à Acy-en-Multien, et se termine dans les Yvelines à Mériel, sur la route Départementale n° 322 de Meulan (Yvelines) à Mareuil-sur-Ourcq (Aisne), devenue nationale 922.

A l'origine le tracé du « chemin de Moussy-le-Neuf » était imprécis et souvent, il coupait les parcelles de terre. Lorsque la construction de la chaussée fut entreprise on peut lire dans les registres municipaux de Vémars, le 16 juin 1854 : « la nouvelle route... sera terminée d'ici deux mois ». Un an plus tard (12 juillet 1855), le Conseil Municipal demande le classement en chemin de grande communication. Le 27 mai 1867 il est demandé que, provisoirement dite « chemin vicinal n° 1 » cette route qui se raccorde au Chemin n° 26 de Seine-et-Marne soit classée parmi les chemins de grande communication.

Ces errements sont le reflet de la mauvaise organisation de l'administration compétente voulue dès 1740 par Trudaine et Perronet. Elle fut dirigée par des ingénieurs des Ponts-et-Chaussées distingués gérant la grande voirie dite, selon le régime, royale, impériale ou nationale. Mais les routes d'intérêt local connaissent des classifications complexes et fluctuantes, voirie départementale et vicinale, sous la responsabilité de l'autorité préfectorale, dont l'entretien était confié à des ingénieurs des travaux publics de l'État, dits « agents-voyers », régnant sur des équipes de cantonniers encadrés par des chefs presque illettrés.

Jean GOLINELLI. (à suivre)...

# Etat civil

## Naissances :

- GONCALVES DOS REIS Luka, né le 13 mai 2011 à Anthony
- DUHAMEL Aiden, né le 7 juin 2011 à Senlis
- HAMMAR Younnes, né le 18 juin 2011 à Gonesse
- PARENT Tom, né le 18 juin 2011 à Gonesse
- SEYHAN Rêber Aram, né le 2 juillet 2011 à Sarcelles
- BALEZEAUX Camille et Clémence, nées le 12 juillet 2011 à Pontoise
- DIOP Marième, née le 30 juillet 2011 à Paris
- DIDIER Mathis, né le 30 juillet à Paris
- LHERMITTE Luna, née le 15 septembre 2011 à Senlis
- FERNANDES Eva, née le 23 septembre 2011 à Senlis
- VAILLANT Léonie, née le 26 septembre 2011 à Senlis

- CAZE Robin, né le 2 octobre 2011 à Senlis
- GRONDIN Yris, née le 5 octobre 2011 à Lagny-sur-Marne

## Mariages :

- GOBLET Grégory et STROHL Vanessa, mariés le 11 juin 2011
- SALVATORI Ludovic et PREVOTAT Déborah, mariés le 17 juin 2011
- DEVILLERS Mickaël et ALEXANDRE Elodie, mariés le 13 août 2011
- DUTAMBY Antoine et POULET Sandra, mariés le 3 septembre 2011
- MORELLE David et FABIS Mathilde, mariés le 10 septembre 2011
- GALETTI Pierric et DJADAOUI Aurilia, mariés le 16 septembre 2011
- BANSSE Antoine et RIVIERE Aurélie, mariés le 30 septembre 2011

- BERTHAUD Henri et DRAOU Nabila, mariés le 8 octobre 2011

## Décès :

- JACQUES Audrey, décédée le 5 avril 2011 à Paris 15<sup>ème</sup>
- DELION Jean-Jacques, décédé le 1<sup>er</sup> août 2011 à Suresnes
- ORTHOLA Manon, décédée le 10 septembre 2011 à Clichy-la-Garenne
- DULOT Raymond, décédé le 13 septembre 2011 à Gonesse
- FRANCHE épouse MIET Lucette, décédée le 21 septembre à Gonesse
- BROUETTE Epouse BRIGNANI Micheline, décédée le 21 septembre 2011 à Senlis
- CAMPS épouse BOCHARD Marlène, décédée le 14 octobre 2011 à Villiers-le-Bel

## A vos agendas !

Vendredi 11 novembre - 10h30  
Samedi 19 novembre - 19h30  
Samedi 10 décembre - 14h00  
Samedi 17 décembre - 11h00  
Mardi 10 janvier 2012 - 19h30

Cérémonie du 11 novembre  
Repas du VAL  
Fête de Noël  
Remise des colis des anciens  
Vœux du Maire

## Commission information :

Christine BOUDET, Georgette BRAZIER, Agnès GIL, Michel PETRIS, Patrick PROFIT.

Imprimerie : J.B. Impressions, 60128 Plailly - 03 44 63 46 76